

# LICENCE 2 DROIT **GROUPE A**

Examens du semestre 3 – session 2

**Attention** : un même groupe peut avoir une même épreuve répartie sur plusieurs amphis dans 2 bâtiments. Veuillez consulter les listes (affichées au 1<sup>er</sup> étage) afin de connaître votre lieu d'épreuve exact. Si vous n'apparaissez pas sur les listes vous devez vous présenter de toute urgence au service de la scolarité afin de vous y faire rajouter.

## LUNDI 4 JUIN 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b><u>Matin</u></b>				
DROIT DES OBLIGATIONS AVEC TD	8H30 A 11H30	AMPHI C	88	M. ALBIGES
<b><u>Après-midi</u></b>				
FINANCES PUBLIQUES SANS TD	16H00 A 17H00	AMPHI C	62	M. DOUAT

## MERCREDI 6 JUIN 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b><u>Matin</u></b>				
DROIT ADMINISTRATIF AVEC TD	8H30 A 11H30	AMPHI B	90	Mme RIBOT
<b><u>Après-midi</u></b>				
DROIT PENAL GENERAL SANS TD	16H30 A 17H30	AMPHI C	31	M. SAUTEL

⊗ VOUS ETES **CONVOQUE** UNE DEMI HEURE AVANT LE DEBUT DES EPREUVES.

⊗ **RETARD** : « AUCUN ETUDIANT N'EST ADMIS A COMPOSER APRES L'ACHEVEMENT COMPLET DE LA DISTRIBUTION DES SUJETS »

⊗ **LA CARTE D'ETUDIANT** ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT

# LICENCE 2 DROIT **GROUPE A**

Examens du semestre 3 – session 2

**Attention** : un même groupe peut avoir une même épreuve répartie sur plusieurs amphis dans 2 bâtiments. Veuillez consulter les listes (affichées au 1<sup>er</sup> étage) afin de connaître votre lieu d'épreuve exact. Si vous n'apparaissez pas sur les listes vous devez vous présenter de toute urgence au service de la scolarité afin de vous y faire rajouter.

## VENDREDI 8 JUIN 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b>Matin</b>				
FINANCES PUBLIQUES AVEC TD	8H30 A 11H30	AMPHI C	27	M. DOUAT

## LUNDI 11 JUIN 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b>Matin</b>				
DROIT PENAL GENERAL AVEC TD	8H30 A 11H30	AMPHI C	70	M. SAUTEL

## MARDI 12 JUIN 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b>Après-midi</b>				
HISTOIRE DU DROIT DES OBLIGATIONS SANS TD	14H A 15H	AMPHI B	131	
DROIT JUDICIAIRE PRIVE SANS TD	16H A 17H	AMPHI B	96	Mme HUGON

⊗ VOUS ETES CONVOQUE UNE DEMI HEURE AVANT LE DEBUT DES EPREUVES.

⊗ RETARD : « AUCUN ETUDIANT N'EST ADMIS A COMPOSER APRES L'ACHEVEMENT COMPLET DE LA DISTRIBUTION DES SUJETS »

⊗ LA CARTE D'ETUDIANT ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT